

PREPARATION DU GROUPE CONSULTATIF

LE SECTEUR DU TOURISME

I. INTRODUCTION

Le Burundi dispose d'un potentiel touristique significatif. L'encadré ci-dessous comprend une liste des sites capables d'intéresser les organisateurs de voyages et les touristes. Le potentiel touristique du pays est varié, il comprend des activités culturelles spécifiques du Burundi, des parcs nationaux abritant de nombreuses espèces d'animaux (singes et antilopes, hippopotames et crocodiles), et enfin des lacs et des chutes d'eau et autres sites extrêmement pittoresques. A lui seul le Lac Tanganyika offre d'excellentes possibilités de tourisme sportif et balnéaire, qui mieux exploitées pourraient être très attrayantes pour des touristes venant de tous les horizons. Enfin, le Burundi – désormais membre de la CAE – peut être une destination complémentaire intéressante dans des circuits touristiques axés sur l'immense potentiel du Kenya et de la Tanzanie.

Quelques uns des principaux sites touristiques du Burundi

- *Les villes : Bujumbura, la capitale, située aux bords du Lac Tanganyika, offre les distractions d'une ville des tropiques de dimension moyenne. Gitega, ancienne capitale du pays, est réputée pour son patrimoine culturel (musée national, sanctuaire du tambour de Gishora, centres artistiques et artisanaux).*
- *Les lacs : Le Lac Tanganyika est une véritable mer intérieure aux eaux bleues ; son littoral offre des possibilités de tourisme balnéaire, qui mieux exploitées soutiendraient la comparaison avec les meilleures. Le lac Rwihinda (lac aux oiseaux) et son petit îlot recueille chaque saison une infinité d'oiseaux migrateurs venus pour la nidification.*
- *Les parcs : Le parc national de la Kibira, grande forêt du Burundi et du Rwanda, abrite une infinité d'espèces végétales et une dizaine d'espèces de primates. Le parc national de la Ruvubu, qui chevauche les deux rives de la Ruvubu, est une savane arborée, habitat privilégié pour de nombreuses espèces d'animaux : antilopes, buffles, singes, hippopotames et crocodiles. Le parc national de la Rusizi, à 14 km de Bujumbura, offre en plus petit les mêmes curiosités que les autres parcs.*
- *Les chutes de Karera et de Nyakazu, au flanc et dans les creux d'escarpements rocheux, rebondissent en se couvrant d'écumes aux effets spectaculaires, notamment sous les feux du soleil couchant. Notons enfin les sources du Nil et de nombreuses sources d'eaux thermales exploitables à des fins thérapeutiques ou ludiques.*

En fait ce qui caractérise le potentiel du Burundi c'est que sur un territoire relativement limité, il offre tous les produits, mais jamais de façon massive. Tel est à la fois sa faiblesse et aussi sa force, dans la mesure où le pays possède en petit toutes les possibilités et toutes les curiosités de toute l'Afrique. Grâce à leur savoir-faire et à leur ingéniosité, des pays moins bien nantis en richesses touristiques ont su développer un tourisme économiquement porteur. Le Burundi peut s'inspirer de ces expériences pour développer son tourisme et les activités annexes qu'il entraîne.

Maintenant que le Burundi est en train de retrouver une situation sécuritaire normale, le gouvernement souhaite effectivement donner une impulsion nouvelle à ce secteur autrefois négligé. Certes, compte tenu de l'importance de l'agriculture pour l'économie du Burundi, le développement rural est le principal secteur qui peut contribuer à l'accélération de la croissance. Il n'en reste pas moins qu'il est essentiel de multiplier et de diversifier les sources de croissance et de donner aux populations urbaines et rurales d'autres sources de revenus et d'emplois. L'Organisation Mondiale du Tourisme considère à juste titre que le développement du tourisme affecte positivement la quasi-totalité des autres secteurs d'une économie. Ces effets ne sont pas toujours immédiatement visibles, mais ils sont substantiels. L'OMT estime notamment que quatre nuitées produisent un emploi annuel. Ce ratio est calculé sur la base de l'expérience de l'OMT dans tous les pays du monde ; à supposer qu'il soit aussi valable pour le Burundi, attirer le nombre modeste de 200.000 touristes par an, qui ne resteraient que 3 jours et 3 nuits dans le pays, produirait 150.000 emplois, un résultat tout à fait substantiel pour l'économie burundaise.

Le gouvernement espère aussi qu'un développement équilibré de toutes les formes de tourisme changera l'image externe du pays dominée jusqu'à présent par des décennies de conflits ethniques, de guerres civiles et d'instabilité politique et aura à terme un impact positif sur l'environnement des affaires et le climat d'investissement.

Après une analyse de l'impact de la crise des années 1990, la présente Note :

- établit un premier bilan des mesures prises par le gouvernement et le secteur privé au cours des cinq dernières années pour relancer le tourisme ;
- présente les éléments d'une vision commune pour un développement durable du secteur ;
- propose un plan d'actions prioritaires pour soutenir ce développement.

I. IMPACT DE LA CRISE DES ANNEES 1990 SUR LE TOURISME

Jusqu'à présent, aucun des gouvernements burundais n'a jamais fait beaucoup pour stimuler le développement du tourisme. Néanmoins, parce que le pays est attrayant, il a très tôt attiré un flux limité, mais non négligeable, de visiteurs venant de la région, de l'Europe et du reste du monde. On estime qu'au début des années 1990, le nombre des entrées sur le territoire du Burundi atteignait environ 100.000 visiteurs.

La crise a provisoirement détruit cette activité. Tout au long des années de crise, le nombre d'arrivées de touristes a varié entre 15.000 et 36.000 (voir tableau 1 ci-dessous). En outre la crise a détruit de nombreuses infrastructures (routes notamment) indispensables au développement du tourisme.

Tableau 1 : Evolution du nombre des arrivées de touristes de 1990 à 2001

	1990	1998	1999	2000	2001
Nombre d'arrivées	Environ 100.000	15.000	26.000	29.000	36.000

Source : OMT

La crise a également affecté les infrastructures hôtelières. Les principales victimes ont été les grands hôtels du secteur public. Privés de clientèle et de revenus, ces hôtels ont périclité. Parce qu'ils étaient incapables de financer les dépenses nécessaires à l'entretien et à la réhabilitation des installations existantes, la qualité du service s'est gravement détériorée.

Les petits hôtels ont mieux survécu à la crise. Aujourd'hui, même les centres secondaires offrent des possibilités de logement parfois modestes, mais très utiles.

II. EFFORTS FAITS ET RESULTATS OBTENUS AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES

La crise des années 1990 n'a pas eu d'incidence négative majeure sur la plupart des sites touristiques du pays et le tourisme a commencé à reprendre dès les premiers signes de progrès dans les négociations entre le gouvernement et les groupes rebelles. Le tableau 2 ci-dessous montre que le nombre d'arrivées a nettement augmenté depuis 2002. On estime qu'en 2007 le secteur a produit 113 millions de dollars de recettes et 3% du PIB.

Il est intéressant de noter une forte corrélation entre l'augmentation du nombre de touristes et l'évolution de la situation politique. Une croissance sensible en 2002 s'explique par la formation du premier gouvernement de transition. Une forte hausse en 2004 s'explique par la signature du cessez le feu avec le principal groupe rebelle et par son entrée dans les institutions républicaines. La période d'élection en 2005 n'a pas été favorable au tourisme, les touristes craignant que les élections créent une situation d'agitation politique et d'insécurité. Le succès du processus électoral et la formation d'un gouvernement démocratiquement constitué a rassuré les opinions publiques et stimulé une nouvelle relance du tourisme en 2006.

Tableau 2 : Evolution du nombre d'arrivées de 2002 à 2008

	2002	2003	2004	2005	2006	2007-2008
Nombre d'arrivées	74.000	74.000	133.000	148.000	210.000	Environ 220.000

Source : OMT.

Sauf à travers les progrès des négociations politiques et une certaine amélioration du climat des affaires, les pouvoirs publics n'ont pas joué un rôle majeur dans la relance du secteur. L'Office National du Tourisme manque de moyens. Il utilise des outils promotionnels (dépliants, guide touristique, posters, etc.) et participe à des événements internationaux tels que les foires internationales. Notons cependant la réorganisation en cours de la Chambre Fédérale du commerce et de l'industrie du Burundi et la création, au sein de la Chambre Fédérale d'une

Chambre sectorielle de l'Hôtellerie et du Tourisme. Cette initiative montre l'intérêt nouveau du secteur à s'organiser pour mieux coordonner son action et défendre ses intérêts.

III. UNE VISION POUR L'AVENIR DU SECTEUR

L'OMT estime que le tourisme a un bel avenir devant lui. Il prévoit que le nombre des touristes atteindra le milliard, dont 5% (50 millions) pour l'Afrique. Le gouvernement du Burundi est conscient de cet enjeu et souhaite que le pays bénéficie pleinement de l'essor probable de cette industrie.

Cependant, en dépit des progrès réalisés au cours des cinq dernières années, le secteur du tourisme doit encore surmonter de nombreux obstacles et relever de nombreux défis pour libérer son potentiel d'expansion. Comme les autres secteurs, le tourisme souffre du sous-développement des infrastructures, notamment dans le domaine des télécommunications. Un obstacle majeur à l'expansion du tourisme est aussi la situation des transports aériens. Certes, cette situation s'améliore : aux trois liaisons par semaine Bujumbura-Bruxelles de Brussels Airlines, s'ajoutent deux liaisons quotidiennes entre Bujumbura et Nairobi, qui connectent le Burundi avec les principales régions du monde. Il n'en reste pas moins que le prix d'un billet Europe-Bujumbura est très supérieur à celui d'un billet Europe-Nairobi.

D'autres handicaps freinent l'expansion du secteur : citons notamment la pénurie de personnel qualifié, les faiblesses du cadre réglementaire, les insuffisances du système statistique, et l'absence d'instrument performant pour l'analyse des produits touristiques et la planification du secteur.

C'est dans cet esprit que le gouvernement a demandé au PNUD de financer la préparation d'une Stratégie Nationale de développement durable du tourisme au Burundi. Cette stratégie permettra au gouvernement et aux opérateurs du secteur privé de mieux coordonner leurs activités en conformité avec ce plan d'ensemble.

Le gouvernement souhaite également prendre un certain nombre d'initiatives pour remédier progressivement aux insuffisances du secteur. Outre la mise en œuvre d'une Loi-cadre, le gouvernement souhaite mettre en place un système efficace de collecte des statistiques, former les agents en charge de la classification des hôtels, renforcer les capacités de l'Office National du Tourisme et créer un centre de formation pour l'ensemble de la filière touristique. Plus concrètement, il souhaite aussi réhabiliter et aménager un certain nombre de sites touristiques (sportifs, historiques, culturels et naturels). Dans ce contexte, il a identifié un petit nombre de projets dont l'exécution et le succès seront un premier test des capacités d'expansion du secteur.

IV. MATRICE DES ACTIONS PRIORITAIRES

Ce sont ces différentes idées qui dominent le plan d'actions prioritaires qui a été préparé par l'Office National du Tourisme et figure dans la matrice ci-dessous.

A : ELABORATION DU PLAN DIRECTEUR DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME

Résultats globaux attendus	Résultats spécifiques attendus	Actions prioritaires	Ressources indicatives (en millions de USD)		
			Ressources nécessaires	Ressources disponibles	Ressources à rechercher
Le plan directeur est disponible		Elaboration du document de projet	0.691850	0.691850	0

B : MATRICE DES ACTIONS PRIORITAIRES

Résultats globaux attendus	Résultats spécifiques attendus	Actions prioritaires	Ressources indicatives (en millions de USD)		
			Ressources nécessaires	Ressources disponibles	Ressources à rechercher
AXE 1 : Loi cadre.					
I.1 La réglementation du secteur touristique est mise en place.	<p>I.1.1.La loi cadre est mise en œuvre</p> <p>I.1.2.La classification des hôtels et autres facilités touristiques en harmonie avec des normes de la communauté Est africaine est mise en œuvre</p> <p>I.1.3.Les statistiques touristiques fiables sont</p>	<p>I.1.1.1. Sensibilisation des opérateurs économiques du secteur sur l'importance de la législation et réglementation à travers l'organisation des ateliers.</p> <p>I.1.2.1. Formation des agents en charge de la classification des hôtels et autres facilités touristiques.</p> <p>I.1.3.1. Mise en place d'un système efficace de collecte des statistiques dans le secteur du tourisme</p>	5	0	5

	disponibles				
I.2. La gouvernance du secteur touristique est clarifiée.	I.2.1. La clarification des attributions des institutions du secteur est faite.	<p>I.2.1.1 Révision des textes de loi de chaque institution et de leur application.</p> <p>I.2.1.2. Mise en place d'un cadre de concertation interministériel pour la bonne gestion des activités touristiques</p> <p>I.2.1.3 Renforcement des capacités de l'ONTet de ses partenaires nationaux.</p>	3	0	3
I.3 L'environnement favorable aux investissements est créé.	<p>I.3.1. L'offre touristique est diversifiée et augmentée</p> <p>I.3.2. Partenariats public privé sont multipliés et les investissements augmentés.</p>	I.3.1.1. Création d'un fonds d'appui aux nouvelles entreprises ou à la réhabilitation de celles déjà existantes.	10	0	10

AXE II : Formation					
<p>II.1.La gestion stratégique et opérationnelle dans le secteur du tourisme est améliorée.</p>	<p>II.1.1. Un centre de formation pour la filière touristique est mis en place.</p> <p>II.1.2. La qualité générale des services, la productivité et la compétitivité sont améliorées.</p> <p>II.1.3. La clientèle est fidélisée et les recettes sont augmentées</p>	<p>II.1.1.1. Création d'un centre de formation pour la filière touristique.</p> <p>II.1.2.1. Campagne de sensibilisation de la population à la culture touristique.</p>	20	0	20

Axe III : Aménagement des sites touristiques					
<p>III.1. Le transport, les Voies de communication</p> <p>(réseau routier, sentier des redonnés, etc ...) et les infrastructures sont améliorés</p>	<p>III.1.1.Les activités de tourisme de service sont augmentées.</p> <p>III.1.2.Les recettes sont augmentées.</p> <p>III.1.3. Les emplois sont créés.</p>	<p>III.1.1.1.Etude du terrain et des aménagements possibles</p>	30	0	30
<p>III.2. La revalorisation du produit touristique burundais, création des pôles d'attractivité touristique, la réhabilitation et la mise en valeur de l'environnement sont opérées.</p>	<p>III.2.1. L'exploitation des sites touristiques est effectuée.</p>	<p>III.2.1.1.Réhabilitation et aménagement des sites touristiques sportifs, historiques, culturels et naturels :</p> <p>a) Reboisement et Repeuplement des parcs et réserves.</p> <p>b) Rapatriement des chimpanzés à partir du</p>	100	0	100

		Kenya			
		c) Aménagement du littoral du lac Tanganyika.			
		d) Aménagement de la plage du lac Tanganyika et un port de plaisance (du Cercle nautique au port de Bujumbura)			
		e) Aménagement des camping (parc de la Ruvubu, faille des Allemands, Réserve de Bururi, Lac aux oiseaux, Réserves de Rukoko, Mukike)et mise en place des Panneaux photovoltaïques			
Axe IV : Développement Economique local					
IV. Retombées positives pour l'ensemble de la	IV.1 La réduction de la pauvreté dans les	IV.1.1 Création de réseau des petites et moyennes entreprises pour	20	0	20

population sont observées et les recettes de l'état sont améliorées	milieux défavorisés	l'approvisionnement des produits agricoles et non agricoles et assistance aux Etablissements touristiques			
	IV.2. La production artisanale et son exportation sont augmentées et la balance des paiements est améliorée.	IV.2.3 Encadrement des artisans sur la standardisation et la production des ouvrages de qualité.			

AXE V : Marketing et promotion du produit touristique

V.1. Le produit touristique burundais est connu sur le marché cible	V.1.1. Les flux des touristes en provenance des marchés ciblés sont augmentés.	V.1.1.1. Identification des marchés. V.1.1.2. Elaboration d'une carte touristique actualisée.	20	0	20
		V.1.1.3. Production des			

		matériels promotionnels			
		V.1.1.4. Participation dans les foires et autres manifestations internationales.			
		V.1.1.5.Elaboration des circuits touristiques intégrés.			
	V.1.2.La balance des paiements est améliorée.				
	IV.1.3 Promotion du tourisme intérieur				
TOTAL			208,691850	0.691850	208